

Santé

Un an de plus pour le double emploi en santé

Par Olivier Bossé, Le Soleil

20 novembre 2024 à 15h42 | Mis à jour le 20 novembre 2024 à 16h41



La pdg de Santé Québec, Geneviève Biron (Caroline Grégoire/Archives Le Soleil)

Alors que la date butoir arrivait dans 10 jours, Santé Québec reporte d'un an l'interdiction d'occuper deux emplois dans le réseau public de la santé.

Avec la création officielle de la nouvelle agence Santé Québec le 1er décembre comme employeur unique dans le réseau public de la santé, il devenait impossible pour les travailleurs d'occuper deux emplois sans réclamer du temps supplémentaire.

Mercredi après-midi, Santé Québec a décidé de «prolonge[r] d'un an la période de transition pour les employés qui occupent deux emplois et travaillent plus de 40 heures par semaine».

Publicité

En période de pénurie de main-d'œuvre et de services publics sous pression importante, il devenait risqué de forcer les quelque 1300 employés qui occupent deux postes, parfois à temps partiel, de choisir.

«Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre et de forte demande de services, cette période de transition permettra aux employés concernés de poursuivre leurs services aux usagers et de réduire la pression sur le personnel», lit-on dans le communiqué.

La présidente et cheffe de direction de Santé Québec, Geneviève Biron, affirme avoir «pris l'engagement d'éviter les approches mur-à-mur. Dans les derniers jours, j'ai entendu le cri du cœur de plusieurs employés en situation de double emploi. Je souhaite qu'on se donne le temps pour les accompagner et trouver des solutions au bénéfice des usagers et du personnel».

[Démarrez la conversation](#)**Exprimez-vous.**

Laissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.



Soyez le premier à commenter

Selon les données de Santé Québec, 3034 employés occupent actuellement deux emplois dans des établissements différents, sur un total d'un peu plus de 330 000 employés dans le réseau de la santé et des services sociaux. De ce nombre, 1307 employés ont plus d'un emploi et cumulent plus de 40 heures par semaine.

Mardi, le ministre de la Santé du Québec, Christian Dubé, s'était rabattu sur les normes du travail pour justifier l'impossibilité de dépasser 40 heures dans une semaine de travail sans être payé en temps supplémentaire.

Un moratoire était demandé

L'Association du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux (APER) réclamait au minimum un moratoire sur la question.

«On se retrouve à quelques semaines de Santé Québec pour dire que tu dois choisir d'ici le 1er décembre quel poste tu vas prendre. On va se retrouver avec quoi? On est en pénurie de main-d'œuvre autant au niveau du personnel que des cadres. Les postes de coordonnateurs d'activité la fin de semaine, ça ne se garroche pas pour prendre ces postes-là», avait déclaré Me Anne-Marie-Chiquette, porte-parole de l'APER, avant l'annonce de Santé Québec.



Me Chiquette y voyait même une possible attaque à la Charte des droits et libertés.

«Le droit au travail est fondamental en vertu de la Charte, en vertu des droits de la personne. C'est fondamental! Si vous n'avez pas un contrat d'exclusivité, vous avez le droit de travailler sur votre temps personnel», a-t-elle établi.

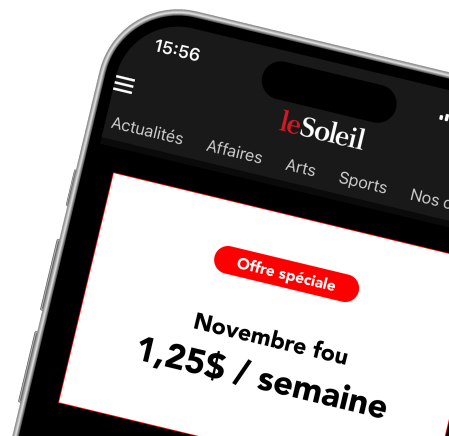
L'APER est l'une des trois associations d'employés-cadres et gestionnaires du réseau public de la santé, avec l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) et l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux (ACSSSS).

Le meilleur offre de l'année est là

La meilleure offre de l'année est là

Abonnez-vous

Je me connecte



Santé Politique Politique provinciale



Olivier Bossé, Le Soleil

Après 15 ans de couverture sportive, Olivier écrit sur la politique depuis 2019. Les deux univers se ressemblent : ça patine pas mal et les coups de coude dans les coins ne manquent pas!



Pour participer à la conversation, vous devez être connecté.

Assurez-vous que votre nom et prénom sont ajoutés à votre compte afin de pouvoir commenter. ([Modifiez les informations de votre compte ici](#)). Les commentaires anonymes ne sont pas acceptés.

Pour prendre connaissance des règles entourant notre espace de discussion, consultez notre [nétiquette](#).

Commentaires

S'ABONNER

CONNEXION | S'INSCRIRE



Démarrez la conversation

TOUS LES COMMENTAIRES

LES PLUS RÉCENTS ▾



Démarrez la conversation

CONVERSATIONS ACTIVES



Pont de Québec:
«théoriquement possible»...

10



La DPJ veut mettre leur fille
de 18 ans sous curatelle...

5

Les plus populaires >

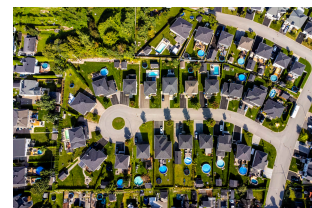
1 **La DPJ veut mettre leur fille de 18 ans sous curatelle publique**
MYLÈNE MOISAN • Publié à 04h00 | Mis à jour à 10h08



2 **Un fraudeur en série accusé de parjure**
JUSTICE ET FAITS DIVERS • Publié hier à 10h23 | Mis à jour hier à 10h28



3 **Quels sont les impacts d'une valeur de propriété trop élevée?**
CONSOMMATION • Publié à 04h00 | Mis à jour à 09h16



4 **Plus de huit millions investis dans le pickleball**
AFFAIRES • Publié hier à 04h00



5 La marque championne des accidents mortels est...

AUTO • 19 novembre 2024



Publicité

Les plus récents >

Un piéton de 73 ans heurté par un autobus du RTC

JUSTICE ET FAITS DIVERS • Publié à 10h51



Les libéraux veulent offrir un congé de TPS sur certains produits à Noël

POLITIQUE • Publié à 10h09 | Mis à jour à 10h12



Perquisition du club-école des Hells: pas de drogue sur place

LE FIL DES COOPS • Publié à 10h01 | Mis à jour à 10h51



Serge Beausoleil de retour derrière le banc

OLYMPIQUES • Publié à 09h56



Top 10 des VUS sous-compacts vendus au Canada pour 2025

AUTO • Publié à 08h30

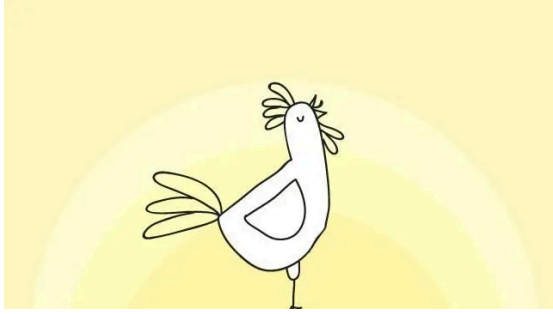


Envoyée six soirs par semaine

Les histoires qu'il ne fallait pas rater

Inscrivez-vous à l'infolettre **Le résumé du soir** du *Soleil*

+ Je m'inscris



Envoyée chaque matin

Tout ce qu'il faut savoir pour débiter la journée

Inscrivez-vous à l'infolettre **Aujourd'hui** du *Soleil*

+ Je m'inscris

Publicité

CONTENU COMMANDITÉ



Un panier bio d'hiver : un cadeau à se faire!

Publié à 00h00

CONTENU COMMANDITÉ



La CCIQ reçoit Alain Chandonnet lors de son dernier Déjeuner-causerie

Publié hier à 14h56

CONTENU COMMANDITÉ



Transition énergétique et changements climatiques : des solutions pour les municipalités

Publié hier à 00h53



Prenez place dans le théâtre le plus intime de Québec

Publié hier à 00h44